

DELIBERATION N°16/2021

Le **Mardi 30 Mars 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 18/03/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	x			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François				CARREL Christine	x
	MONTBLANC Jean-Claude			x	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			x	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges				LESAGE Claude	x
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			x	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude		x		CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry	x			BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie	x				
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	x			Mithieux Lionel	

TOTAL	17	3	5	2
TOTAL VOTANTS	22			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210330-DEL16-2021-DE
Date de télétransmission : 07/04/2021
Date de réception préfecture : 07/04/2021

DELIBERATION N°16/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 21-512 : LA CHAMBRE - Grande Rue II

Demandeur : LA CHAMBRE

Axe : Revitalisation centre Bourg

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 1 % (taux minoré)

La commune de La Chambre est engagée depuis plusieurs années dans l'acquisition de parcelles bâties et non bâties dans le secteur du couvent des Cordeliers et de la Grande Rue. Dans cette logique, elle avait déjà missionné l'EPFL afin d'acquérir un local contigu à un tènement communal. Cette nouvelle acquisition, portant sur la dernière propriété privée de l'îlot, vient compléter la maîtrise foncière d'un secteur stratégique pour la restructuration et la revitalisation du centre-bourg.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Chambre	B362 LOTS 1 à 9	Chef-lieu	167 m ²	Sols	U	179 000 €
La Chambre	B372	538 Grande Rue	135 m ²	Sols	U	
TOTAL			302 m²			

Conformément au PPI 2020-2024 il est proposé d'appliquer un taux minoré à 1 % en effet le projet consiste à « recycler » une grande maison (et ses annexes) de plus de 300 m² d'emprise au sol située au centre de La Chambre et inoccupée depuis plus de 4 ans, pour l'intégrer en même temps que d'autres propriétés communales dans un programme immobilier collectif. Ce nouveau programme permettrait de répondre - par exemple - aux besoins exprimés par les personnes souhaitant venir s'installer sur la commune, à savoir des appartements de taille moyenne (type T3) adaptés aux couples de personnes âgées, et disposant d'un ascenseur (les programmes actuellement en cours sur La Chambre sont des R+2 sans ascenseur).

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué et accepte l'application du taux de portage minoré à 1 %.

Le 07/04/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20210330-DEL16-2021-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2021
 Date de réception préfecture : 07/04/2021